

Santé mentale et participation des personnes concernées : paroles croisées

Quelle place pour chacun dans ce mouvement ?

La participation¹ des personnes concernées par les troubles psychiques est encouragée sur le plan national et international. Cette dynamique est au cœur des projets des structures qui les accueillent. A l'heure de la définition d'un Projet Territorial de Santé Mentale, l'enjeu de sa mise en œuvre repose sur la capacité de coopération entre les acteurs : personnes concernées et leurs proches, secteurs sanitaire, social et médico-social.

Comment la participation et l'information des usagers peuvent-elles être concertées pour être libres et éclairées?

Les personnes souffrant d'un trouble psychique soulignent l'importance de l'information de leurs droits. Par la connaissance des méthodes de soin, des dispositifs sociaux et au travers du dialogue avec les équipes, elles peuvent être en capacité d'être actrices et d'éviter le repli sur soi, souvent accentué par le rejet de la société. Du côté de l'accompagnant, comme de celui de l'accompagné, les liens qui se tissent en sont influencés.

A l'appui de ces injonctions et revendications, les personnes concernées ont-elles vraiment leur place dans l'évolution du fonctionnement des dispositifs de soin, sociaux et médico-sociaux ? Quelle place peuvent-elles / souhaitent-elles prendre ? Et qu'en est-il de leur vécu et de leur ressenti sur cette question de la participation ? La participation individuelle et collective des personnes en souffrance psychique est-elle devenue partie-intégrante du fonctionnement des institutions ?

Au sein de la Coordination 69, personnes concernées, professionnels, familles, administrateurs ont l'égal statut de membre. Ainsi en 2018, sa commission « Parcours de vie » propose d'avancer dans la rencontre citoyenne entre personnes engagées pour la promotion de la santé mentale et d'une société inclusive. Le groupe qui a mené ces réflexions a construit cette journée pour que chacun puisse s'interroger sur son engagement et implication dans ces changements.

Nous réfléchissons ensemble aux conditions qui favorisent la co-élaboration et la co-construction dans un esprit créatif et innovant. Nous ouvrirons ce questionnement grâce à des témoignages croisés d'usagers, de professionnels et d'une intervenante ayant mené des recherches sur ces questions. C'est bien la question du mouvement qui rythmera notre journée. C'est donc en mouvement que nous vivrons la rencontre le 11 octobre prochain.

Entrée gratuite, mais inscription obligatoire – Participation au déjeuner

⇒ Pour vous inscrire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd3-VOeLFfSugd7kCvsIFnmwNG2uKPRmCLBWLOGMtno3MnO7g/viewform?usp=sf_link

¹ « La participation vise à la production de conditions favorables au développement des individus. Cet objectif ne peut se réaliser qu'en élargissant les espaces de délibération démocratique (pour faire vivre des controverses et construire des consensus) entre usagers, personnes concernées, familles, professionnels et scientifiques. »

LAVAL, Christian (2015, nov.) « La participation des usagers en santé mentale », *Rhizome*, n°58, p. 2

Programme

A partir de 8h45 Accueil des participants

9h15 → 10h00 **Mots de bienvenue**

- Geoffroy Bertholle, adjoint du 4^e arrondissement – Santé, sport et personnes en situation de handicap (*sous réserve*)
- François De Castro et Marie-Christine Pillon, Coordination 69 Soins psychiques et Réinsertions

Matinée

De chaque côté du miroir
Créativité dans les liens

10h00 → 10h45 **Paroles et regards croisés** : Sylvie Daniel

10h45 → 11h30 **Images croisées et représentations** : extraits du film de Nicolas Janaud *L'usager dans la communauté*, en présence du réalisateur et d'une personne concernée présente dans le film et sa conception

11h30 → 12h00 **Débat mouvant**

12h00 → 12h30 Clôture de la matinée : Joëlle Zask, philosophe politique, maître de conférences (Université de Provence)

Déjeuner Pochette-surprise

Après-midi

Reflets d'acteurs

13h45 → 15h00 **Co-acteurs dans le soin et l'accompagnement**

- *Nouvelles manières de prescrire* : Pierrette Estingoy, psychiatre CH Saint Jean de Dieu, ARHM
- *Evolution du lien thérapeutique* : Bernadette Gelas-Ample, psychiatre CH Le Vinatier
- *Du patient à la personne accompagnée* : Muriel Breton, éducatrice spécialisée, ATMP

15h00 → 15h30 **Débat mouvant : du patient au citoyen**

15h30 → 16h30 **Co-acteurs dans la gouvernance**

- *Information, formation et connaissance de ses droits* : Agnès Mouchel, vice-présidente de GEMotion
- *Transformation des liens* : saynètes d'un groupe d'AMAHC et témoignages de personnes concernées, administrateurs de l'association

16h30 → 17h00 Clôture de la journée : Joëlle Zask, philosophe politique, maître de conférences (Université de Provence)